

RÉFECTION D'UN BARRAGE POUR PROTÉGER UN ÉCOSYSTÈME DE GRANDE VALEUR AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Québec, le 5 novembre 2015 – Avec le soutien financier de la Fondation de la faune du Québec, l'Agence forestière des Bois-Francs procédera, au cours des deux prochaines années, au remplacement du barrage de retenue situé à l'embouchure du lac Kelly, afin de préserver un écosystème d'importance régionale. Ce plan d'eau et les milieux humides qu'on y trouve sont situés dans la municipalité de Plessisville dans la région du Centre-du-Québec.

Un peu d'histoire

Il y a plus de 100 ans, un barrage aménagé sur la rivière Noire créait un écosystème aquatique d'une trentaine d'hectares constitué du lac Kelly (18 hectares) ainsi que de marais, de prairies humides, de zones d'eau peu profonde et de marécages. Cet écosystème est maintenant considéré comme un milieu humide d'importance régionale et il a été classé « hautement prioritaire » dans le cadre d'un exercice de priorisation des milieux humides au Centre-du-Québec. Le lac Kelly a aussi été identifié comme étant un milieu naturel d'intérêt dans le schéma d'aménagement de la MRC de l'Érable, tandis que sa pérennité a été inscrite comme une priorité au Plan directeur de l'eau de la zone Bécancour.

Une nouvelle structure plus naturelle

Le barrage existant doit être démolé sans compromettre le maintien du lac Kelly. Un nouveau barrage sera donc construit avant la démolition du précédent. Le type de barrage projeté est un déversoir libre en enrochement muni d'une membrane géotextile. Ce barrage de retenue permettra la libre circulation du poisson et il sera aménagé quelques mètres en amont du pont actuel, afin d'être complètement dissocié de ce dernier.

Selon le directeur général de l'Agence forestière des Bois-Francs, M. Guy Larochelle, « la réalisation de ce projet résulte d'une mobilisation importante de l'ensemble des acteurs préoccupés par la survie du lac Kelly ». L'Agence y voit une occasion de jouer le rôle de facilitateur entre les personnes et les organismes intéressés par la protection et la mise en valeur des milieux forestiers.

Comme le mentionnait M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune, « le maintien d'un écosystème aussi important pour la faune aquatique, les oiseaux, les reptiles et les amphibiens rejoint parfaitement la mission de la Fondation, puisqu'il constitue un habitat riche et diversifié. »

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière de la Fondation de la faune, du Fonds national de conservation des milieux humides d'Environnement Canada, de la municipalité de la Paroisse de Plessisville, et grâce à l'appui de la MRC de l'Érable, du Club de golf de Plessisville et du Groupe de bassin versant de la zone Bécancour (GROBEC).

À propos

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

L'Agence forestière des Bois-Francs a pour mission d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées du territoire du Centre-du-Québec et ce, dans une perspective d'aménagement forestier durable.

- 30 -

Renseignements :

M. Pierre Breton
Coordonnateur de projets
418 644-7926, poste 124
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca

et

M^{me} Amélie Collard
Coordonnatrice à l'aménagement multiresource
Agence forestière des Bois-Francs
819 752-4951
amelie.collard@afbf.qc.ca